

# COMMUNE DE MOLLENS



## BULLETIN D'INFORMATIONS

**Avril 2022**

## **CONSEIL GENERAL**

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil général se déroulera :

**le jeudi 23 juin 2022**

à 20h00 à la salle du Conseil (2e étage du bâtiment du Collège - Place du Château 4).

Nous vous rappelons que toute personne ayant un droit de vote communal peut prétendre à faire partie du Conseil général.

Pour ce faire, vous pouvez contacter Madame Linda Baudin, Présidente, par mail : [t.l.baudin@sefanet.ch](mailto:t.l.baudin@sefanet.ch) ou par téléphone au 079 503 44 59, avant la séance.

## **BUREAU COMMUNAL**

Nous vous informons que le bureau communal (contrôle des habitants et bourse communale) sera fermé :

**Du lundi 18 avril au dimanche 24 avril 2022**

Il sera ouvert normalement dès le lundi 25 avril 2022.

**Le mardi matin 26 avril 2022.**

**Du lundi 18 juillet au lundi 1er août 2022**

Il sera ouvert normalement dès le mardi 2 août 2022.

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

*Greffe, contrôle des habitants*

Lundi de 19h00 à 20h00

Mardi de 13h00 à 15h00

*Bourse communale*

Mardi de 09h30 à 11h30

## **VOIRIE**

C'est avec une grande émotion que la Municipalité, ainsi que le personnel communal, souhaite une magnifique retraite anticipée à Monsieur Michel Urbain, employé communal pendant 27 ans.

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années à assurer le bien-être et l'entretien de notre village. Nous lui souhaitons de belles années à venir.

Il est succédé, dès le 1er mars 2022, par Monsieur Louis Duruz qui est maintenant employé communal à 90%.

A bientôt Michel et bienvenue à Louis.

## **RAMASSAGE DES SACS POUBELLES TAXES**

Nous vous informons que les sacs poubelles taxés seront ramassés

**Jeudi 14 avril 2022**

En lieu et place du vendredi 15 avril 2022 (Vendredi Saint).

## **DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

Nous vous informons que la déchetterie sera fermée  
**le Vendredi Saint 15 avril 2022 ainsi que le samedi 16 avril 2022.**

## **MOLLENS EN PHOTOS**

La Municipalité souhaiterait embellir son site internet ainsi que la page dédiée à la commune sur le site de Morges Région Tourisme.

Aussi, si vous avez quelques belles photos de la commune ou de ses alentours à travers les saisons et que vous souhaitez les mettre à disposition, nous vous remercions de nous le faire savoir par courriel ([greffe@mollensvd.ch](mailto:greffe@mollensvd.ch)) d'ici au 30 avril 2022.

Nous vous en remercions.

# RAPPEL AU DETENTEURS OU PROMENEURS DE CHIENS

La Municipalité se permet de rappeler ci-dessous quelques règles élémentaires de bonne conduite pour une coexistence harmonieuse. D'autre part, le réseau de poubelles à crottes de chiens a été complété et 2 autres poubelles vont encore être posées.

## ***Annonces***

Les détenteurs de chiens sont tenus de les faire inscrire dans la banque de données nationale Amicus. Cette base de données est notamment mise à jour par les communes. Pour cette raison, toute modification: naissance, cession, acquisition, mort du chien doit être communiquée à notre administration dans les 2 semaines, conformément à l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du canton de Vaud. Pour plus d'informations : [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)

## ***Nuisances sonores***

Nous vous rappelons la législation en vigueur, notamment les articles 68 à 72 du règlement communal de police : Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour les empêcher de gêner le voisinage public, notamment par leurs cris.

## ***Crottes***

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les excréments de leurs animaux. Les crottes de chiens sont soit déposées dans les poubelles vertes prévues à cet effet réparties dans le village ou mises dans les sacs taxés.

Les **excréments** de chiens, considérés comme des «déchets putrescibles» peuvent être éliminés avec les ordures ménagères. Bien évidemment, ces déchets doivent être mis dans un sac poubelle étanche et résistant pour faciliter le travail du collecteur.

## ***Laisser les excréments sur place ?***

C'est un non-non. Les crottes de chien peuvent causer de graves dommages à l'environnement et à la faune et doivent être éliminées immédiatement. Vous êtes à risque de contamination bactérienne dans nos ruisseaux, lacs, rivières.

Les matières fécales peuvent en fait abaisser les niveaux d'oxygène, ce qui peut être nocif pour la faune et les poissons. Il y a également les parasites.

## **GUERRE EN UKRAINE - INFORMATIONS IMPORTANTES**

Certes le climat actuel soulève aussi bien des inquiétudes que des interrogations de votre part. Toutefois, à ce jour, l'Office cantonal de la Protection civile n'a aucune information concrète inquiétante pour la Suisse qui l'obligerait à déclencher des mesures d'urgences immédiates.

Il y a lieu de relativiser également sur une éventuelle distribution des comprimés d'iode. L'iode a un usage très spécifique et il est limité dans le temps. La distribution est régie par un ordre fédéral. Toutefois, s'il y a distribution cela ne veut pas dire qu'il faut obligatoirement le consommer. Un deuxième ordre serait donné. Pour Rappel en 1986, à la suite de l'accident de Tchernobyl le plan de distribution des comprimés n'avait pas été activé. Durant l'émission « Mise au point » diffusé dimanche 13.03 sur la RTS il y a eu un reportage très intéressant expliquant en détail le fonctionnement de ce type de comprimé : <https://www.rts.ch/emissions/mise-au-point/>

Dans un premier temps, vous pouvez installer l'application Alertswiss qui serait utilisée par la Confédération pour transmettre des informations dans l'urgence.

Lien pour de plus amples information : <https://www.vd.ch/themes/securite/protection-civile/abris/>

## **GUERRE EN UKRAINE - REFUGIES**

Pour les personnes intéressées à recevoir des réfugiés, vous pouvez vous informer par ici :

- Organisation Suisse d'aide aux réfugiés : [www.osar.ch/agir/aide-pour-les-personnes-refugiees-ukrainiennes/familles-daccueil](http://www.osar.ch/agir/aide-pour-les-personnes-refugiees-ukrainiennes/familles-daccueil)
- Etablissement vaudois d'aide aux migrants : [www.evam.ch](http://www.evam.ch)

## LE TOUR DE FRANCE PASSE EN SUISSE - SAMEDI 9 JUILLET 2022

Cette 8e étape accidentée partira de Dole dans le Jura français et se déroulera sur 184 km.

Arrivant de la Vallée de Joux, les coureurs entreront à Lausanne depuis le site des hautes écoles.



### RESTRICTIONS DE LA CIRCULATION

Il y aura des problèmes de circulation le jour de l'étape : le Canton, les communes dans lesquelles passent le tour de France et la Ville de Lausanne seront coupés en deux.

Il y aura également des perturbations sur le réseau des transports publics, modifications d'horaires, etc.

Vous pouvez vous renseigner par ici : [www.letourausanne.ch](http://www.letourausanne.ch)  
Vous y trouverez une page spécifique concernant les perturbations du trafic pour l'étape du 9 juillet 2022.

Nous ne manquerons de vous transmettre de plus amples informations dès que nous en aurons.

La Municipalité



## PROGRAMME DU GIRON

### **Vendredi 10 juin :**

Dès 19h00 Soirée Celtique

Pub irlandais (Guinness – cidre – restauration – fléchettes)

Animation musicale : **Slane** (musique traditionnelle irlandaise)

### **Samedi 11 juin :**

Dès 8h Concours des solistes et petits ensembles

14h30 Passages des sociétés devant le Jury

19h30 Ensemble des jeunes

20h30 Concert – Show **Union Instrumentale Forel Lavaux**

Ambiance Pub & musique celtique

### **Dimanche 12 juin :**

10h Concours de marche

10h45 Morceau d'ensemble sur la Place de l'Amitié

11h Apéro - **Concert Fanfare St-Livres**

12h30 Concerts des sociétés Halle des Fêtes

17h30 Cortège / Parade dans le village.

19h Banquet / Résultats

20h30 Bal avec **la Concasseuse**

## AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES

7 mai 2022	Soirée	Fanfare
4 juin 2022	Soirée pizzas	Société de Tir
10-11-12 juin 2022	Giron des musiques	Fanfare
Juillet 2022	Fête au village	Jeunesse
31 juillet 2022	Fête Nationale	
10 septembre 2022	Loto	Fanfare
8 octobre 2022	Fête de la Bière	Société de Tir
15 octobre 2022	125 ans Jeunesse	Jeunesse
26 novembre 2022	Décoration fontaine de la Place de la Croix	Mamans
3 décembre 2022	Décoration fontaine du Château	Mamans
4 décembre 2022	Décoration du sapin de Noël et St-Nicolas	Mamans
17 décembre 2022	Décoration fontaine de la Grand'Rue	Jeunesse
19 décembre 2022	Culte de Noël	Fanfare
Du 31 décembre 2022 à 0h00 au 3 janvier 2023	Quête pour la mise	Jeunesse
7 janvier 2023	Mise	Jeunesse

*Cette liste n'est pas exhaustive. Des informations complètes vous seront transmises par les sociétés directement, avant les manifestations.*